

Rapport des Elections. PAROISSE TERREBONNE.

Butler 73
Dobigny 17
Marigny 15
Leandre Thibodeaux
PAROISSE ST. MARIE (Attak.)
Derbigny 114
Marigny 58
Thomson
Butler
Pour le Congrès—Overton 90
Brent 94
Col. Levi Foster 110
Lloyd Wilkison 74
Messa Wheeler, Thibodeaux, et Nicolas
Messa Turner, W. S. Hamilton

Names des Candidats élus pour la Législature d'Etat

REPRESENTANTS:
Paroisse d'Orléans, Waggon, Messia, Durand, Shepherd, Burthe, Lambreux et Duchoe, en faveur de l'Administration.
Paroisse St. Bernard, E. Du-rois, Administ.
Paroisse Plaquemine, V. Du-Jessia, Jackson
Paroisse Jefferson, T. D. Lividaris, Administ.
Paroisse St. Jean-Baptiste, Boudouvier, Administ.
Comté des Allemands—Oct. Labrache—Administ.
Paroisse St. Jacques—Roman et Duplantier, Administ.
Paroisse de l'Ascension—J. Landry, Jacksoniste
Paroisse de l'Assomption—Trist Jackson et Lalande
Paroisse de la Fourche intérieure—A. Thibodeaux, N. Wheeler, tous pour l'Administ.
Paroisse de Baton-Rouge—Wuffee Administ.
Paroisse de Hélice—Broad et Stiffchland.
Paroisse Washington—Richardson, Jacksoniste
Paroisse St. Tammany—Edwards, Administ.
Paroisse St. Mary—Levi Foster, (Nous ne connaissons pas son opinion.)
Paroisse Terrebonne—Landra Thibodeaux
Paroisse d'Ouest-Feliciane—J. Turner et W. Hamilton, Jacksonistes.
SENATEURS:
Paroisse de Plaquemine et St. Bernard, P. Lacoste, Jacksoniste.
Paroisse Jefferson, Ch. Derbigny, Administ.
Paroisse St. Jean-Baptiste et St. Charles, F. L. Trouard, Administ.
Paroisse Ascension et St. Jacques—Randall Jacksoniste.
Paroisse des Opelousas—J. Dupré, Administ.
Paroisse de St. Tammany, Washington et St. Hélice—D. B. Morgan, Jacksoniste.
Total: neuf Jacksonistes et vingt-quatre en faveur de l'Administration.
Pour le Congrès—White et Garley, tous deux également en faveur de l'Administration.

TOTAL des voix données pour l'élection du Gouverneur, dans les paroisses suivantes:

Table with 6 columns: Paroisse, Derby, Butler, Marig, Tho. Total. Rows include Orléans, Bernard, St. Charles, St. Jean-Baptiste, St. Jacques, L'Ascension, L'Assomption, La Fourche Int., Hélice, Baton-Rouge, St. Mary, West Feliciana, Terrebonne, St. Marie.

Les deux dernières semaines écoulées il n'y a pas eu quorum au Conseil de Ville, et conséquemment, il n'y a point eu de séance. Il y a quinze jours, nos bons Allemands étaient sans doute atteints de la fièvre électorale; mais pour Samedi pas nous savons positivement que la plupart d'entre eux venus au lit par la rhumateuse maladie, qui vient aussi de nous disloquer toute la charpente osseuse.

Les Editeurs du Passe-Temps nous prient d'annoncer au public que le N° d'aujourd'hui de leur journal ne paraîtra pas, à cause de l'état de maladie dans lequel se trouvent presque tous leurs ouvriers.

Nos pressentiments étaient justes quand nous disions le 19 du mois dernier que les Russes devaient être en campagne; les dernières nouvelles d'Europe que nous avons publiées confirment tout ce que nous prévoyions alors. Les Russes qui nous recevons tous les jours sans trop contradictions pour qu'il nous soit permis d'asseoir une opinion sur les résultats de cette guerre, quant au sort réservé à la Turquie. Il y a quelques jours nous lisions que l'on proposait à la Confédération autrichienne d'accéder à une déclaration de neutralité qui devait être faite par la Prusse; l'armée russe envahissait le territoire de la Pologne, et maintenant nous voyons que la Prusse est décidée à déclarer qu'elle partage en tout point les principes qui animent aujourd'hui la Russie; tantôt on annonce que la France et l'Angleterre sont disposées à ne point intervenir dans la lutte entre la Russie et la Turquie, et tantôt on nous parle d'armemens maritimes et de levées de troupes dans ces deux Etats, qui annoncent assez qu'on ne songe pas uniquement à la Grèce; l'Autriche a répondu une armée nombreuse sur ses frontières du côté de la Turquie, et l'on avait aussi parlé de ses projets de neutralité. Que conclure de toutes ces contradictions dans lesquelles les journaux combinent tous les jours? Rien, sinon, que les cabinets

longo, après avoir tourné un long regard vers le Ciel, était prêt à perdre la vie sous la main féroce d'un bourreau. Un murmure s'éleva: on vit un jeune homme s'arrachant du sein d'un vieillard qui le suivait en pleurant. Tous ses efforts sont inutiles, s'écriait le jeune homme: il vole à l'échafaud. Arrêtez! Je suis le criminel, vous voyez l'auteur de la mort de Fabricio... Nuguez, dit avec transport Dom Alonzo. En ce moment c'était ce digne domestique qui-même répondit, en se jettant dans les bras du Gentilhomme; ô mon cher maître, c'est à moi de mourir! C'est à moi de mourir! tu permets que l'innocence soit sacrifiée! allons qu'on me conduise aux Juges. Nuguez, accompagné de Dom Alonzo et suivi toujours de ce vieillard éploré, entre dans la salle de la justice; à peine a-t-il aperçu les Magistrats: Qu'on se hâte, dit-il de détacher les fers de l'homme respectable qui allait être ma victime! On le les chaînes à Dom Alonzo; Nuguez poursuit: C'est à moi (en présentant ses deux poignets) c'est à moi de les porter: c'est moi qu'on doit punir, si j'ai mérité d'être puni par la rigueur des lois, en m'exposant au malheur d'être le meurtrier de Fabricio. Il fait un long détail de son aventure: il avoue l'ennemi, la veille de son départ, et l'Italien qui s'était répanda en injures contre Dom Alonzo; Nuguez, à qui son maître était si cher, n'avait pu contenir sa fureur: il avait mis l'épée à la main, et forcé Fabricio d'en faire autant: la fortune s'était déclarée pour Nuguez: il avait porté un coup mortel à son adversaire... Dom Alonzo ne laissa pas admettre son domestique: Ah, malheureux! que prétends-tu faire? O mon ami, car je m'applaudis de te donner ce nom, en présence de cette assemblée, le désir de me venger à moi les armes à la main, c'est moi qui, en quelque sorte, t'ai conduit ton fer dans le sein de Fabricio: c'est donc moi qui dois satisfaire la justice. Mon cher maître, reprend Nuguez, vous ne pourriez-me ravir ce dernier témoignage de mon affection et de mon devoir; ma mort vous prouvera combien je vous aime! J'ai reçu votre lettre: j'ai volé à Lisbonne, malgré les cris de ce vieillard... C'est mon père, ajoute-t-il avec un torrent de larmes, c'est mon père! La seule grâce que vous demandez, c'est d'avoir pitié de sa vieillesse, et de lui procurer des secours qui lui aurait recue de moi. A l'égard du larcin, je n'entreprendrai point de me justifier: vous me connaissez: quoique pur et domestique, vous savez que j'ai toujours été incapable de me souiller de pareilles actions. Je ne comprends pas comment ce vol à pu se faire: tout ce que je puis dire, c'est que je n'ai que la mort de Fabricio à me reprocher: si c'est un crime impardonnable, que l'on presse mon exécution! Mon maître, aimez-moi toujours, et vous, mon père, croyez que le généreux Dom Alonzo cherchera par ses bontés à vous faire oublier ma perte; la consolation que j'emporte en mourant, c'est que vous n'aurez point à rougir de ma mémoire, mon père: j'ai toujours aimé l'honneur.

Toute l'assemblée avait l'âme déchirée; les Juges même laissèrent échapper des pleurs; la nature combattait la sévérité de la justice; cependant le devoir l'emporta, (si l'on peut donner ce nom à cette rigueur esclavagiste de la forme, qui dans de telles circonstances devrait s'adoucir) l'humanité n'est-elle pas la première des lois? Elle parlait en vain en faveur de l'infortuné Nuguez. Il est conduit et enchaîné dans le même cachot où avait été Dom Alonzo. Cet homme si estimable voulait retourner dans la prison avec son domestique, et partager ses fers. Eh! mon ami, lui disait-il, en l'accompagnant et en l'inondant de ses larmes, puisque tu pouvais prévoir le sort qui t'attendait, pourquoi es-tu revenu? Que ne me l'aurais-tu montré? J'avais presque perdu la vie; je ne sentais plus mes malheurs. Que je vous eusse laissé mourir, répondait Nuguez, quand vous n'étiez point coupable... et quand vous l'auriez été, pensez vous; mon cher maître, que je ne goûterais pas de la satisfaction à conserver vos jours au prix de miens; daignez seulement consoler mon pauvre père, le protéger, et je mourrai avec moins de regrets.

FEUILLETON.

Dom Alonzo et Nuguez.—Suite. On replonge Dom Alonzo dans son cachot; c'est-là que la nature reprend tous ses droits, et que l'âme de cet infortuné se pénètre de toute l'horreur de sa situation; un torrent de pleurs lui échappe, ses plaintes sont étouffées dans un abandon de sanglots. C'est moi, s'écrie-t-il, qu'on accuse de l'action la plus honteuse, de la bassesse la plus vile, la plus infamante! Puis-je soutenir cette image, un seul moment! Il se précipitait avec fureur, le front contre la terre: il se relevait, en poussant des cris, en demandant justice au Ciel, et retombait ensuite dans son anéantissement de douleur; il ne mangeait point; ses larmes, si on peut le dire, étaient sa seule nourriture; il demande à son geolier une grâce qu'il obtient à prix d'argent; c'était de pouvoir écrire une lettre: on lui ôte les fers des mains. Voici quelle était cette lettre, qu'il inonde de ses pleurs, il l'adressait à Nuguez: "Mon ami... mon unique ami. Jamais Nuguez, vous n'avez mérité plus ce nom, et jamais je n'ai eu plus besoin de le réclamer. La date de ma lettre vous instruit assez du séjour que j'ai habité. Nuguez, c'est ton maître, ton bienfaiteur, c'est ton ami qui t'écrit du fond d'un cachot, qui est courbé sous le poids des chaînes, et qui peut-être est menacé d'une mort... tu ne saurais t'imaginer, mon ami, Dom Alonzo est accusé d'un meurtre, et de ce qui va plus étouffer et l'accabler de douleur, on prétend qu'après avoir immolé Fabricio à ma colère, je l'ai volé, moi! Ah, Dieu! la méchanceté des hommes prévaut contre mon innocence, il n'en faut point douter. Après le coup qui vient de me frapper, que dois-je attendre de mon malheureux sort? Oui, mon ami, je mourrai, et je mourrai par un supplice infâme: le déshonneur me survivra! Quel avenir! Il n'y a que toi seul après Dieu, qui me rendras justice... Viens donc, accours dans mes bras; viens pleurer sur mes fers; je te devrai quelque consolation... Aurais-tu aussi la curiosité de m'abandonner, et de me croire coupable? Mon cher Nuguez, ne tarde point: tu recevras mes vœux et mes soupirs." Un exprès est chargé de porter la lettre à Nuguez qui était éloigné de Lisbonne de plusieurs journées de chemin. On ne laisse point au misérable Dom Alonzo le temps d'attendre le retour de son domestique; on presse son jugement. Les pères de Fabricio sollicitent avec vigueur, et épanchent de l'or. Dom Alonzo, cet homme irréprochable, est condamné au dernier supplice. A la lecture de son arrêt, il parut privé de la vie. Ce ne fut qu'à l'article du vol qu'il fit un mouvement d'indignation. C'est moi, s'écrie-t-il, que l'on accuse d'un pareil crime! Un religieux charitable qui le soutenait dans ses bras, lui conseillait de réclamer la protection royale: Mon Père, lui dit Dom Alonzo, laissez-moi la terre et les hommes; parlez-moi du Ciel: il n'y a que Dieu seul qui doive être imploré. Il marchait à l'échafaud, la tête baissée dans son sein; tout Lisbonne était accouru à ce spectacle si touchant; on ne pouvait croire que cet infortuné Gentilhomme fût coupable, sur-tout du crime honteux dont on l'accusait; on s'entendait que des pleurs et des gémissements; enfin Dom A.

Ces vieillards soulevaient à peine le fardeau de la chaîne. Que leur importait un éphémère vainqueur! LA, cette malheureuse horreur. Traine sa robe encore dégouttante du sang d'un jeune fils égorgé dans ses bras: Il mourut libre... elle ne pleura pas. Plus loin c'est un amant... la voix gémissante. Rend grâces au Ciel d'avoir à l'esclavage attaché son amante. Ici des vierges vers le ciel. Lendent leurs humides pupilles; Et, contre les rigueurs d'un destin si cruel, Dans leurs ferventes prières, Elles implorent l'éternel. Tous abhorrent la vie. Tous pleurent les malheurs de la Grèce asservie, Et l'écho de ces lieux ne répète qu'un cri, Misolonghi!... Misolonghi!... Mais soudain au milieu de leur foule plaintive, Fuyant le pavillon du chef des Musulmans, S'élança une jeune captive. C'est Zuléma, dont les traits languissants. De farouches labeurs avaient charmé la vue. Elle se rembrunait, éperdue. Be me fais aux chrétiens gémissants... "Adieu, dit-elle, adieu, beau ciel de Livarie, "Beau de mon enfance; adieu, terre chérie, "Sois de la liberté, je songe plus à voir: "Encore un matin de ma vie, "D'un souffle impur m'a crime, m'a séduite, "Je penche déjà vers le soir. "Je le sens, bientôt je succombe "A l'horreur du déshonneur. "A mes vœux s'ouvre enfin la tombe; "Elle m'offre un paisible port "Loin de l'opprobre et loin de l'esclavage. "Oh! que n'ai-je plutôt terminé mon sort! "Grand Dieu! pourquoi d'un jour prolongeais-tu mon âge? "Pourquoi d'un jour éloignais-tu ma mort? "Esclave loin de moi j'ai vu traîner mon père, "Et je survécus à ma mère!... "Toi seul tu me restais, seul tu vivais pour moi, "Notis, Notis, et je te fus ravie... "Ah! pleure, pleure une amante chérie, "A qui tu destinais ta vie. "D'un ennemi furieux elle a subi la loi, "Un barbare... il ôta... Non tu n'as plus d'amie, "Alléluia... ta Zuléma n'est plus digne de toi, "Pleure... Elle a dit, et sa bouche plaintive Echalle un faible cri. Son arc fugitive, S'arrachant aux liens de sa captivité, S'envole et dans les cieux cherche la liberté.

Le fardeau de la chaîne. Que leur importait un éphémère vainqueur! LA, cette malheureuse horreur. Traine sa robe encore dégouttante du sang d'un jeune fils égorgé dans ses bras: Il mourut libre... elle ne pleura pas. Plus loin c'est un amant... la voix gémissante. Rend grâces au Ciel d'avoir à l'esclavage attaché son amante. Ici des vierges vers le ciel. Lendent leurs humides pupilles; Et, contre les rigueurs d'un destin si cruel, Dans leurs ferventes prières, Elles implorent l'éternel. Tous abhorrent la vie. Tous pleurent les malheurs de la Grèce asservie, Et l'écho de ces lieux ne répète qu'un cri, Misolonghi!... Misolonghi!... Mais soudain au milieu de leur foule plaintive, Fuyant le pavillon du chef des Musulmans, S'élança une jeune captive. C'est Zuléma, dont les traits languissants. De farouches labeurs avaient charmé la vue. Elle se rembrunait, éperdue. Be me fais aux chrétiens gémissants... "Adieu, dit-elle, adieu, beau ciel de Livarie, "Beau de mon enfance; adieu, terre chérie, "Sois de la liberté, je songe plus à voir: "Encore un matin de ma vie, "D'un souffle impur m'a crime, m'a séduite, "Je penche déjà vers le soir. "Je le sens, bientôt je succombe "A l'horreur du déshonneur. "A mes vœux s'ouvre enfin la tombe; "Elle m'offre un paisible port "Loin de l'opprobre et loin de l'esclavage. "Oh! que n'ai-je plutôt terminé mon sort! "Grand Dieu! pourquoi d'un jour prolongeais-tu mon âge? "Pourquoi d'un jour éloignais-tu ma mort? "Esclave loin de moi j'ai vu traîner mon père, "Et je survécus à ma mère!... "Toi seul tu me restais, seul tu vivais pour moi, "Notis, Notis, et je te fus ravie... "Ah! pleure, pleure une amante chérie, "A qui tu destinais ta vie. "D'un ennemi furieux elle a subi la loi, "Un barbare... il ôta... Non tu n'as plus d'amie, "Alléluia... ta Zuléma n'est plus digne de toi, "Pleure... Elle a dit, et sa bouche plaintive Echalle un faible cri. Son arc fugitive, S'arrachant aux liens de sa captivité, S'envole et dans les cieux cherche la liberté.

Navigation Maritime. PORT DE LA NLE-ORLEANS. Expéditions. Navire Mars, Clapperton, Liverpool, Demijaton et co. Brick Amelia, Newbury, St. Bart. S. Morgan et co. Brick Levant, Packard, Boston, S. Morgan et co.

CHANGEMENT DE DOMICILE. BAINS FUMIGATOIRES. Mr. RENO, Docteur en Médecine, a l'honneur de faire part à ses confrères, et au public, qu'il a transporté son établissement de la rue du Quartier dans la rue de Condé, presque à l'encoignure de la rue du Maine, dans la maison connue sous la dénomination de Bains Publics. 8 Juillet.

RABAIS SUR LES VINS. Vins, les sous-saignés ont réduit leur Vin de Bordeaux de \$36 à \$33, et le Vin blanc de Grave à \$15 la demi barrique. 30 juin. Ch. JOURDAN & Co.

MERRAINS A PIPE—16000 merrains à pipe à vendre par A. BORDUZAT & Co. Rue Royale n° 108. 14 juillet

SUCRE.—Les sous-saignés offrent à vendre, 100 boucauds Sucre première qualité sur une habitation à 10 lieues de la ville. S'adresser à 1er mai JOHN HAGAN & Co.

CHANGEMENT DE Domicile. M. THEARD Jr. a l'honneur d'informer le public, qu'il a transporté sa boutique d'horlogerie dans la rue St. Pierre, No. 94, à côté du bureau de l'Abelle. 30 juin.

SUCRE.—69 boucauds de beau sucre d'Attakapas, à vendre par Gordon, Forstall & Co. No 23, rue Toulouse 4 juin

BEURRE.—En débarquement du bateau à vapeur Jubilee, 37 boucauds de beurre du mois de Mai, à vendre par S. PATTON & Co. 4 juin

Beutes Publiques

Mardi, 15 du courant par T. Mossy, magasin d'Znoan, pour compte de qui il appartient. 10 balles collette, importées et arrivées à bord du navire Jamaica, capt. S. Heron, venant de Greenock. Mardi 15 Juillet à midi, à la Bourse, il sera vendu divers meubles, assis par le marchand. Vendredi 18 Juillet à 11 heures du matin, au domicile de feu H. Harris, rue de Chartres entre les rues Conti et Bienville, les effets de la succession dudit défunt. Conditions, comptant. Samedi 17 Juillet du contrat, devant du Register des Testaments, à 4 heures P. V. Harbet. Conditions, comptant. Samedi 26 Juillet, à midi, à la Bourse, il sera vendu une négresse de 18 ans, nommée Mary, saisi par le marchand. Jeudi 31 Juillet à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu M. Harris, une négresse nommée Lucrécia, âgée d'environ 70 ans. Conditions—comptant. Jeudi, 31 Juillet, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Manuel Garcia, h. de c. libre, un NEGRE nommé Victor, créole de St. Domingue, âgé d'environ 28 ans, maître-uvre, un peu adouci à la boisson. Conditions.—Un quart comptant, et la balance à un an de crédit, en un billet endossé à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

POUR PORT AU-PRINCE. Le brick de première classe MARY, capt. De-Lion, partira vers le 8 de Juillet. Pour fret d'environ 300 barils ou pour passage, s'adresser au capitaine Dobson à bord, en face des magasins Bleus, ou à GOTTSCHALK et REIMERS. 2 juillet.

POUR CAMPECHE & SIBAL. Le navire de première classe MONA, capt. Randall, est prêt à recevoir un chargement, et sera à la voile pour Campeche, et Sibal, le 23 juin. Pour fret ou passage, s'adresser à J. V. ZACHARY & Co. 23 juin.

POUR BORDEAUX. Le navire neuf WESTA, capt. McKown, partira sous peu, et peut prendre un grand nombre de passagers. Pour les conditions, s'adresser à bord ou à JOHN CLARK. 20 juin.

POUR MADEIRE. Deuxième classe de port, une navire de première classe, si on offre de suite l'équivalent de 200 barils, pour fret. S'adresser à C. J. JORDAN. 20 juin.

POUR LE MAYRE. Le brick de première classe HERCULES, capitaine Chase, construit depuis seulement un an, sera équipé d'un an le 15 de Juillet. Pour fret de 150 barils, ou passage, s'adresser à bord, ou à Wm. NOTT et Comp. 18 Juin

Pour Bayou Sarah, Port Hickey, Balon Rouge, et lieux intermédiaires. Le solide bateau à vapeur COOSA, capitaine J. B. Collier, étant d'une marche supérieure, fera dorénavant comme par et régulier les voyages d'ici au Bayou Sarah. Ses jours de départ sont, le Mercredi de la Nouvelle-Orléans à dix heures du matin et de Bayou Sarah, le Samedi à 3 heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à J. HAGAN & Co. 23 juin.

PAR T. MOSSY. PAR ordre de l'honorable Cour de Paroisse, il sera vendu au public, Samedi 25 Juillet prochain, les propriétés suivantes, cédées par Mr. Laurent Alphenne, à ses créanciers. Une maison, située au layou St. Jean, mesurant 34 pieds français de face sur 41 de profondeur; cuisine, chambre à domestiques, &c. sur un terrain de 68 pieds de face au bayou, et 176 pieds de profondeur; cette propriété est limitrophe avec la de Mr. Hébertcourt. Un terrain, mesurant 54 pieds de face sur 125 de profondeur, situé à Trémé, entre Ursuline et St. Philippe. Une maison, située rue des Remparts, au Quartier de Bayou, avec cuisine, chambre à domestiques et le terrain mesure 39 pieds 8 pouces de face sur 99 pieds de profondeur, faisant le 3 pieds 6 pouces. Une maison attenante, faisant encadrement des rues du Quartier et Remparts, avec cuisine, chambre à domestiques, etc. le terrain mesure 35 pieds 1 pouce de face, rue des Remparts, et 99 de face rue du Quartier. Un terrain, mesurant 35 pieds de face à la rue du Quartier, sur 59 pieds 8 pouces de profondeur.

Esclaves.—Une négresse créole nommée Marie-Reine, âgée de 29 à 30 ans, bonne domestique, blanchisseuse, cuisinière et gardienne d'enfant. Une dite nommée Marcelite, âgée de 26 à 27 ans, domestique, cuisinière blanchisseuse et repasseuse, avec son enfant malade, âgé de neuf ans. Un petit maître nommé Jacques, fils de la négresse Marcelite, âgé de 11 ans. Il est très intelligent. Une négresse nommée Adèle, âgée de 29 à 30 ans, bonne-gardiennne d'enfant, sachant un peu faire à manger, laver et repasser. Madame, maître âgé de 22 à 23 ans, bon domestique, cuisinier, peintre et un peu cocher. Conditions.—Les terrains et maisons, payables à un, deux et trois ans de terme—Les esclaves, payables à 12 et 18 mois. Le tout en billets par coupons endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 11 Juillet.

Avis.—Attendu que Stephen Van Wickles, Sheriff et collecteur de taxes pour la paroisse de la Pointe Coupée, s'est adressé à moi, demandant que les hypothèques provenant des divers obligations qu'il a soucrites, comme principal; le 26 de Février 1823, conjointement avec Charles Morgan et Sosthène Allain, ses cautions—le 27 de Décembre 1823, conjointement avec Charles Morgan et Arnaud Beauvais, ses cautions—le 7 Février 1825, conjointement avec Charles Morgan et François V. Boni, ses cautions—le 17 Décembre 1825, conjointement avec Charles Morgan et Arnaud Beauvais, ses cautions—le 26 Février 1826, conjointement avec Charles Morgan et Vincent Bainsere, ses cautions—le 30 Janvier 1827, conjointement avec Charles Morgan et Augustin Leblanc, ses cautions—et le 31 de Décembre 1827, conjointement avec Charles Morgan et Arnaud Beauvais, ses cautions, soient levées et annullées.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat en la ville de la Nouvelle-Orléans, le cinquième jour de Juillet mil-huit-cent vingt-huit, et la cinquante-troisième année de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique. H. JOHNSON. Gouverneur de l'Etat de la Louisiane. Par le Gouverneur. P. DERBIGNY, Secrétaire d'Etat. 14 juillet